

Les Pages Bleues

L'information sur l'eau et l'assainissement au Bénin

Partenariat National de l'Eau du Bénin, 01 BP 4392 Cotonou Tél (229) 21 31 82 62
Tél/Fax (229) 21 31 10 93 E-mail : pnebenin@netcourrier.com Site web : www.gwp-pnebenin.org

Global Water Partnership
West Africa
Partenariat National de l'Eau du Bénin

Mai 2009 N° 002

Actualité

Assemblée Générale des Partenaires du Partenariat Ouest Africain de l'Eau (GWP/ Afrique de l'Ouest)

L'alliance stratégique consolidée entre le GWP et l'AMCOW pour mieux s'adapter aux changements climatiques dans les pays et les régions de l'Afrique

La troisième Assemblée Générale du Partenariat Ouest Africain de l'Eau (GWP/ Afrique de l'Ouest) s'est déroulée à Abidjan les 27 et 28 janvier 2009 en présence de plus d'une centaine de partenaires du GWP des régions de l'Afrique et des autres continents.



Les participants au cours de la rencontre

L'AG co-organisée avec la Banque Africaine pour le Développement et le Conseil des Ministres Africain pour l'Eau (AMCOW) s'est focalisée sur la nécessité d'améliorer les modes actuels de gestion des ressources en eau de la région en vue de pouvoir mieux s'adapter à la vulnérabilité et aux changements climatiques. Les participants ont réfléchi pendant deux jours sur le thème "la Gestion Intégrée des Ressources en Eau en Afrique de l'Ouest : les stratégies d'adaptation dans un contexte de changement climatique établi", une rencontre des Partenariats Nationaux de l'Eau de la région s'est déroulée le 26 janvier dans la même ville. Dans son adresse aux partenaires du GWP/ Afrique de l'Ouest, le Président de l'AMCOW Son Excellence Bruno Jean Richard Itoua Ministre en charge de l'eau de la République du Congo a mentionné qu'il s'agit désormais d'un impératif pour le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) et l'AMCOW qui devront en toute urgence assister les pays dans la mise en place de politiques et stratégies sectorielles adéquates et dynamiques qui intègrent les principes de base de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

Quand à la Présidente du GWP le Dr. Letitia A Obeng, elle a rappelé la nécessité d'un meilleur positionnement de l'eau dans les priorités nationales en raison de l'importance des questions liées à l'eau dans tous les aspects du développement et pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement dans les pays. Au terme de l'Assemblée Générale, le GWP et l'AMCOW ont réitéré leur engagement commun à mettre en œuvre les décisions issues du Sommet Afrique tenu en 2008 à Sharm el Sheikh en Egypte. Les trois principaux domaines de coopération définis par les deux partenaires sont : (1) l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation des impacts y afférents (2) la mobilisation du financement pour la mise en place des infrastructures adéquates ; et (3) l'amélioration de la gouvernance de l'eau. L'Assemblée Générale d'Abidjan a permis de consolider l'alliance stratégique conclue entre le GWP et l'AMCOW et sa mise dans les régions du continent africain, à travers un protocole d'accord signé par les deux partenaires.

Rencontre des Partenariats Nationaux de l'Eau à Abidjan

Un bouillon d'échanges pour un meilleur ancrage des PNE dans nos pays

En marge de l'Assemblée Générale tenue à Abidjan en Côte d'Ivoire, il a été organisée la rencontre des Partenariats Nationaux de l'Eau (PNE) de l'Afrique de l'Ouest le lundi 26 janvier 2009, à l'hôtel Ibis. Réunissant un parterre de participants composé des présidents et secrétaires exécutifs des PNE, des membres du Comité Technique des Experts, du Comité d'Organisation Local, du Secrétariat Exécutif du GWP/ Afrique de l'Ouest et des 2 membres du Comité de pilotage du GWP/AO, cette rencontre a contribué à évaluer le chemin parcouru afin de faire de fortes recommandations pour un meilleur ancrage des PNE dans les processus de gestion des ressources en eau (GIRE) et un renforcement de leurs interventions en la matière.

Ouvert par le Secrétaire Exécutif du Partenariat Ouest Africain de l'Eau au nom du Président du GWP/AO, les travaux de cette rencontre ont porté sur la revue de la mise en œuvre des recommandations de la dernière rencontre tenue à Ouagadougou en mars 2009 ; des échanges sur les activités et préoccupations des PNE à l'endroit du Comité de Pilotage et de l'Assemblée Générale des 27 et 28 janvier 2009 ; et la proposition des PNE pour le remplacement du PNE-Burkina dans le collège des PNE au sein du Comité de Pilotage et l'appréciation des structures proposées au niveau des autres collègues dudit Comité.

Au terme des appréciations des activités de chaque PNE passées au peigne fin, les participants ont salué la contribution remarquable des PNE du Bénin, du Mali, du Cap Vert et du Sénégal pour leur forte implication dans la dynamique étatique sur les questions de l'eau. Ces efforts louables font de ces PNE, dans chacun de leurs pays, des partenaires privilégiés de l'Etat pour le développement de la GIRE. De même, les PNE du Bénin, du Mali et du Sénégal ont été cités en exem-

ple pour avoir réussi à mobiliser des fonds au niveau national.

En notant que les PNE de certains pays s'emploient à saisir les opportunités liées à leur implication dans les processus de développement de la GIRE, au niveau de la mobilisation des cotisations, leur accréditation par le GWP et l'utilisation des opportunités du Projet pour la Gouvernance de l'Eau (PIWAG) du GWP/ Afrique de l'Ouest en matière de visibilité et de communication sur les activités restent encore des défis à relever.

Par ailleurs, les participants ont été informés des propositions faites par le Secrétariat Exécutif relatives au remplacement des institutions membres du 2ème collège du Comité de Pilotage du GWP/ Afrique de l'Ouest et qui ont par la suite, fait l'objet d'étude lors de la session du CP dans la soirée du lundi 26 janvier 2009.

Au terme d'un bouillon d'échanges conduits par le Président du Partenariat National de la Côte d'Ivoire Monsieur Koffi N'DRI, les participants ont formulé au cours de cette rencontre, diverses recommandations qui permettront de booster les interventions des différents acteurs pour une meilleure gestion des ressources en eau. Egalement, ils ont préconisé la mise en place par le Secrétariat Exécutif, d'un cadre organisationnel et de responsabilisation des différents organes du GWP/AO dans l'exécution et le suivi de la mise en œuvre de chacune des recommandations formulées par les PNE.

La rencontre d'Abidjan a marqué un grand pas dans la consolidation les liens stratégiques des Partenariats Nationaux des Eaux pour une meilleure cohésion de leurs activités dans la sous-région.

Armand HOUANYE



Assemblée générale ordinaire des membres du PNE-Bénin

D'importantes recommandations pour 2009

Réunis autour du thème « changements climatiques et développement socio-économique au Bénin : impacts et stratégies d'adaptation », les membres du Partenariat national de l'eau du Bénin (PNE-Bénin), ont tenu l'assemblée générale ordinaire du réseau au titre de l'année 2009, le jeudi 3 avril au Chant d'oiseau de Cotonou. Après l'adoption des rapports moral et financier de l'année 2008, les représentants des ONG, des ministères sectoriels, des maires, des partenaires au développement, experts, tous membres de la plate-forme des acteurs de l'eau, ont procédé à l'adoption du Plan de travail des activités 2009 dont la mise en œuvre permettra davantage au PNE-Bénin, de passer des petits pas à une véritable marche vers des actions d'impacts durables dans la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).



le présidium à l'ouverture de l'Assemblée générale

« Après la mise en place en 2001 du Partenariat national de l'eau du Bénin, nous sommes en droit d'affirmer que la promotion du concept et de la mise en œuvre de ses principes de la GIRE avance à petits pas mais sereinement dans notre pays ».

C'est par cette note de satisfaction du chemin parcouru que le président du PNE-Bénin, le professeur Abel Afouda a souhaité la bienvenue à tous les membres de cette plate-forme pour les progrès accomplis. Mais, dans un contexte marqué par l'acheminement de notre pays vers l'adoption et la mise en application d'une nouvelle loi portant gestion de l'eau et d'une politique nationale de l'eau élaborées, le président du PNE-Bénin a souligné la nécessité d'aller plus loin. Car, selon lui, « les deux documents très importants sont basés sur les principes clés de la GIRE et tiennent compte de l'évolution du secteur avec la mise en œuvre de la décentralisation et l'avènement de nouveaux acteurs que sont les communes ». Les défis sont donc grands a-t-il réaffirmé pour le PNE-Bénin qui prône l'adoption et la mise en œuvre des principes GIRE par tous les acteurs du secteur de l'eau. En énumérant les différents défis que sont l'aboutissement des réformes juridico-institutionnelles en cours, la mobilisation pour une meilleure gouvernance du secteur, la mise en œuvre des actions pilotes de démonstration de la GIRE, le positionnement des aspects transversaux dont notamment le genre et les changements climatiques dans les politiques, stratégies et programmes, il a invité tous les membres présents, à envoyer un message fort à tous les décideurs pour une mobilisation de tous en faveur des actions hardies en réaction à la sévérité des impacts des changements climatiques.

Face aux actions entreprises, le représentant des partenaires du PNE-Bénin le 1er Secrétaire Chargé des Affaires de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas à Cotonou représentant Madame l'Ambassadeur empêché, s'est félicité du travail accompli par le réseau pour mieux faire connaître la GIRE à tous les acteurs du secteur. En réitérant l'engagement de tous les partenaires à accompagner le PNE-Bénin pour l'aboutissement des actions de plaidoyer et d'interpellation des décideurs, il a levé un coin de voile sur le vaste programme développé pour la période 2007-2011 et financé par le Ministère de la Coopération des Pays-Bas.

A l'instar du représentant des partenaires, le président du Partenariat ouest-africain de l'eau, Hama Arba Diallo a manifesté sa fierté de constater que le PNE-Bénin fait figure de proue parmi les 11 partenariats nationaux que compte cette région de l'Afrique. Il a, pour terminer, exhorté tous les partenaires au développement à soutenir le PNE-Bénin dans ses actions et initiatives. Celles-ci, apportent une valeur ajoutée aux actions du gouvernement, a reconnu le directeur de cabinet, Marius Hounkpatin. Plus encore, il a témoigné que les activités du PNE-Bénin contribuent à accroître la conscience des acteurs du secteur de l'eau par rapport aux problèmes liés à l'eau, à renforcer les capacités des acteurs en matière de GIRE et à asseoir progressivement le processus de développement de la GIRE au Bénin.

Un intérêt manifeste des membres

Des échanges riches sur la communication présentée sur le thème « changements climatiques et développement socio-économique au Bénin : impacts et stratégies d'adaptation », et les rapports moral et financier adoptés, témoignent d'une participation active des membres et partenaires du PNE-Bénin à l'assemblée générale. L'année 2009 sera marquée selon le Secrétaire Exécutif Armand Houanye par la poursuite de la mise en œuvre des anciens programmes dont le Programme pluriannuel d'appui au secteur de l'eau et de l'assainissement, le Programme de partenariat pour le développement de l'eau en Afrique, le Projet d'appui à la GIRE locale (PAGIREL), le Plan d'actions 2008-2010 de plaidoyer, sensibilisation, capitalisation et échanges PNE-Bénin/PROTOS, le processus de plaidoyer la ratification de la Convention des Nations Unies sur les cours d'eau internationaux et la Formation internationale sur la GIRE.

Au terme des travaux, les membres ont fait de fortes recommandations notamment à l'endroit de l'Assemblée nationale et des décideurs pour la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation des actions liées au changement climatique, la prise en compte du changement climatique dans la politique agricole, l'organisation d'un séminaire gouvernemental sur les changements climatiques et les impacts pour des actions plus efficaces. Les membres ont insisté également sur la nécessité de mettre en phase le Plan de travail 2009 avec les programmes d'actions des Partenariats locaux de l'eau, et de veiller à une bonne répartition spatiale des interventions.

Seulement, l'amendement des textes statutaires qui devraient permettre de trancher sur les questions importantes liées à l'adhésion des membres a été reporté pour une autre assemblée. Toutefois, les participants ont convenu du renouvellement des instances dirigeantes pour l'année 2010. Cette assemblée devra se tenir le 8 mars, a souhaité le président du Partenariat ouest-africain de l'eau, pour coller à la nécessité d'intégrer la dimension genre dans la mise en œuvre de la GIRE. En clôturant les travaux de l'assemblée, le président Abel Afouda a rassuré les partenaires et renouvelé l'engagement du PNE-Bénin et de tous ses membres à faire réellement de sa vision qui est de « faire de l'eau, l'affaire de tous », une réalité au Bénin et dans le monde.

Alain TOSSOUNON

Le Partenariat mondial de l'eau (GWP) honore un pionnier de la GIRE en Afrique de l'ouest

Le Partenariat National de l'Eau (PNE) du Bénin a reçu officiellement sa lettre d'accréditation à l'occasion de la tenue de son assemblée générale ordinaire comme organisation partenaire et dé membrement attitré du Partenariat Mondial de l'Eau (GWP- Global Water Partnership) au Bénin. Signée par le Secrétaire Exécutif du GWP basé à Stockholm, en Suède, la lettre d'accréditation a été remise par le président ouest-africain de l'eau, Hama Arba Diallo. Cette reconnaissance officielle de ce statut fait que le PNE-Bénin s'identifie à un élément à part entière du réseau mondial du GWP qui couvre toutes les régions du monde. Désormais, elle lui donne le droit à l'utilisation de tous les signes distinctifs de communication et de visibilité du GWP comme le nom, le logo et tous les autres éléments de la charte graphique. Le GWP dispose d'une expertise affirmée et reconnue dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Le PNE-Bénin peut se féliciter à travers cette accréditation, de voir reconnues ses efforts qui sont la preuve du sérieux qui la caractérise. Pour le président du GWP/Afrique de l'ouest, « le PNE-Bénin demeure un des pionniers dans la concrétisation de l'approche de la GIRE en Afrique de l'ouest ».



Le Pdt Abel AFOUDA recevant la lettre d'accréditation

Le Bénin en passe d'atteindre les OMD dans le secteur de l'eau potable (L'assainissement de base toujours à la traîne)

Après 2007, le bilan de l'année 2008 relatif à la réalisation des points d'eau révèle des avancées notables. Sans doute, si les efforts sont maintenus, le Bénin s'achemine vers l'atteinte des OMD dans le secteur de l'eau. Seulement, il faudra se résoudre à solutionner le récurrent problème de la faible consommation des crédits. Dans le secteur connexe de l'assainissement, les signaux sont toujours au rouge du fait d'un faible engagement des autorités à en faire une priorité et à mobiliser des ressources indispensables à la mise en œuvre d'actions efficaces.

Avec 1937 Equivalents Points d'Eaux réalisés en 2008, le taux de desserte passe de 46,5% en 2007 à 49,7% en milieu rural. Un taux prometteur pour le Bénin qui, dans le cadre des OMD s'est engagé à réduire de moitié d'ici 2015, le pourcentage des populations n'ayant pas accès à l'eau potable. Ainsi, de 1864 Equivalents points d'eau (puits, fontaine...) en 2007, on est passé à 1937 en 2008 dont 1.818 pour le BPO et 119 par les autres acteurs. Une tendance à la hausse qui fait dire au Directeur général de l'eau, Bani Samari que le Bénin est assuré d'être à ce grand rendez-vous de 2015 en ce qui concerne les OMD. En dépit de ces résultats édifiants, des défis restent entiers. Et parmi

ceux-ci, celui lié à l'amélioration du niveau de consommation des crédits constitue toujours une préoccupation majeure. Car, seulement 50,20% des 20.950.833.000 FCFA mobilisés pour le compte de l'année 2008 dans le BPO ont été consommés. Une situation que le Directeur général de l'eau, explique par la faible capacité des acteurs à s'approprier le budget programme par objectifs, la longueur des procédures de passation des marchés, les longs délais de délégation ou de transfert de crédits aux services déconcentrés et aux communes. Pour les nombreux acteurs du secteur, le transfert des ressources reste une panacée. En rappelant dans son intervention

à l'ouverture de la revue, l'expérience réussie en 2008 du transfert de l'intermédiation sociale aux communes avec l'accompagnement des services Eau, l'Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas, Caroline G. Weijers avait lancé un appel pressant pour un renforcement des communes dans leur rôle de maître d'ouvrage.

Un faible intérêt pour l'assainissement

A mi-parcours de 2015, le secteur de l'assainissement de base souffre contrairement à celui de l'approvisionnement en eau potable, d'un faible engagement des acteurs. Pourtant, l'écart entre les objectifs à atteindre et la situation actuelle est grand. En effet, au Bénin, 17% des ménages à ce jour évacuent correctement leurs déchets, à peine 4% se lavent les mains à l'eau et au savon et 67% ne disposent pas d'ouvrages adéquats d'évacuation des excréments. Face à ce tableau sombre, la mobilisation devrait être forte et les actions énergiques pour sauver le secteur de ce manque d'intérêt. « Le sous

secteur de l'assainissement de base a besoin d'un peu plus d'attention de la part de tous les acteurs sous une impulsion et responsabilité plus accrue de la Direction de l'hygiène et de l'assainissement de base (DHAB) avait bien signifiée la représentante des partenaires à cette grande tribune d'échanges que constitue la revue.

Mais, la Directrice de l'hygiène et de l'assainissement, Henriette Koura ne perd nullement espoir et ne se lasse pas de lancer un appel à tous. Et au-delà de l'Etat central, attendu depuis peu pour faire passer le budget consacré à l'assainissement dans celui du ministère de la santé à 8% et les partenaires dont l'engagement est encore timide, elle indique que l'hygiène et l'assainissement de base doivent être un combat commun. Et ce, parce qu'ils appellent des changements de comportement. Il reste que son cri d'appel soit entendu et que tous les acteurs manifestent leur intérêt. Avant tout, l'Etat central devra donner l'exemple.

Alain TOSSOUNON



Le défi de l'atteinte des OMD dans le secteur de l'eau peut être relevé par le Bénin d'ici 2015

Parole aux acteurs

Henriette Koura, Directrice de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base (DHAB)

« Les populations n'ont pas encore conscience qu'elles peuvent améliorer leur santé en assainissant leur milieu de vie »

Pour la deuxième fois, le Bénin a célébré la journée nationale de l'assainissement le 15 avril dernier. Consacrée pour sonner la mobilisation des populations en faveur des changements de comportement, la Directrice de l'hygiène et de l'assainissement de base (DHAB), revient dans cet entretien sur le choix du thème et les défis du Bénin en matière d'hygiène et d'assainissement de base. Plus encore elle partage avec nous les grands enseignements de la revue BPO 2008 et rassure malgré tout quant à l'atteinte des OMD dans le secteur de l'assainissement e base.



Qu'est-ce qui justifie le choix du thème de la protection des aliments pour la 2ème journée nationale de l'hygiène et de l'assainissement ?

Nous avons constaté qu'il y a beaucoup de gens qui s'alimentent aux abords des rues, donc en dehors de leur domicile. Alors que la majeure partie des bonnes dames expose les aliments à la poussière, aux gaz d'échappement et à toutes les saletés qui circulent dans l'air. Par rapport à ce problème, nous avons pensé qu'il faudrait commencer par mettre l'accent là-dessus; parce que c'est ce qui est souvent à la base des intoxications alimentaires, du choléra... Nos agents de la police sanitaire travaillent souvent à cela mais ce n'est pas suffisant. C'est pour cela que nous avons voulu attirer l'attention de l'opinion publique sur la situation.

Protéger les denrées alimentaires, ce n'est pas seulement les couvrir; il y a aussi des comportements qu'il faut avoir,

tel que préparer le repas dans les conditions d'hygiène requises; même pour vendre et servir le repas, la vendeuse doit par exemple se coiffer, bien se tailler les ongles etc.

Quels sont les autres défis en matière d'hygiène et d'assainissement ?

Il reste encore beaucoup à faire en matière d'hygiène et d'assainissement de base. Par exemple, bon nombre d'habitations aujourd'hui, que ce soit en milieu rural ou urbain, ne sont pas munies de latrines et de système d'évacuation de déchets (les eaux usées). La défécation à l'air libre existe encore même en milieux urbains et semi-urbains. Ce sont des choses que nous devons combattre. Et pour ce faire, il faut amener les communautés à changer de comportement.

Que peut-on retenir à la fin de cette revue du secteur de l'assainissement en termes de recommandations ?

Au terme de cette revue, nous pouvons dire que nos attentes ont été comblées. Ce que nous retenons comme recommandation, c'est que le budget alloué au secteur de l'assainissement de base soit augmenté. Il faut mobiliser et impliquer tous les acteurs pour l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement. Donc, la Direction de l'hygiène et de l'assainissement de base doit continuer à faire le plaidoyer en direction des autorités pour qu'effectivement, toutes les dispositions soient prises pour accompagner le secteur de l'assainissement de base. Ensuite, nous sommes à l'heure de la décentralisation, et les participants ont préconisé que les agents d'hygiène soient impliqués dans le travail que fait les mairies. C'est très important comme recommandation et nous allons nous y atteler offrir un meilleur accompagnement aux les mairies dans le secteur de l'assainissement de base.

Quelles sont les dispositions que la DHAB prend pour plus d'informations, plus de sensibilisation et d'éducation à la base ?

L'affaire de l'hygiène et de l'assainissement de base, n'est pas l'affaire de la DHAB seule. C'est l'affaire de nous tous. Comme, vous le constatez, les populations n'ont pas encore conscience qu'elles peuvent améliorer leur santé en assainissant leur milieu de vie et en respectant les règles d'hygiène. La DHAB travaille à promouvoir l'hygiène et de l'assainissement de base. Et, il y a des éléments clés sur lesquels nous nous basons et qu'on recommande à la population. Nous avons des relais communautaires qui travaillent sur le terrain et qui sensibilisent les populations sur des aspects précis comme par

exemple : buvez de l'eau potable, avoir une latrine chez soi... Mais, le message ne passe pas encore comme on le souhaite. Et, c'est ce qui fait qu'au cours des assises, les gens ont beaucoup mis l'accent sur les communes.

Quel message avez-vous à l'endroit de ces communes ?

On peut dire que ce qui est fait dans les communes n'est pas encore suffisant pour qu'elles s'engagent véritablement. Nous travaillons déjà intimement avec ces communes. Il reste à asseoir cette base de collaboration sur des procédures adéquates pour que ce partenariat puisse vraiment prendre corps. Ainsi après cette revue et selon les recommandations qui ont été faites et vu déjà le niveau de transfert de compétences, nous allons encore nous mettre ensemble pour que les choses puissent véritablement décoller.

Les signaux ne sont pas bons par rapport à l'atteinte des OMD pour le secteur de l'assainissement de base, est-ce que le Bénin sera au rendez-vous de 2015 ?

J'ai confiance et vouloir c'est pouvoir. Nous sommes en 2009 et le rendez-vous est pour 2015 ; je pense que nous avons encore au moins 6 ans devant nous. Et si nous nous mettons au travail, nous allons atteindre ces objectifs. Le problème, c'est uni-

Il reste encore beaucoup à faire en matière d'hygiène et d'assainissement de base au Bénin

quement au niveau des ménages. On est à 35% pour la couverture des latrines au niveau des ménages. Au niveau des écoles, nous sommes déjà à 67 %. A ce niveau c'est bon. Pour les ménages, en nous mettant ensemble avec les communes, on va atteindre les résultats escomptés.

Réalisé par A. T.

Appui du Royaume de Danemark au secteur de l'eau et de l'assainissement de base au Bénin

Vers un partenariat silencieux pour une synergie des interventions des partenaires

Présent dans le secteur depuis 1969, le royaume de Danemark demeure un partenaire de référence dans le domaine de l'eau et de l'assainissement qui mobilise aujourd'hui beaucoup d'acteurs. De la stratégie PADEAR devenue stratégie nationale en 1995 et révisée en 2005, l'appui danois s'est traduit par la mise en œuvre d'un programme sectoriel en deux phases (2000, 2005). Aujourd'hui, avec la deuxième phase du programme sectoriel prolongé jusqu'en 2011, c'est environ 26,7 milliards de FCFA qui sont injectés pour améliorer les conditions de vie des plus pauvres dans les zones rurales et semi-urbaines, assurer un meilleur accès à l'eau potable et accroître le niveau d'hygiène.

Plus vieux des nombreux partenaires qui interviennent actuellement dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, le Danemark a une longue tradition d'appui au Bénin. Sa présence a été remarquée dès les années 60 à travers l'appui à l'ex-Société Béninoise d'Electricité et d'Eau (SBEE) pour l'adduction d'eau potable. Mais très tôt, son intervention a pris corps avec en 1992, le recentrage de son appui en hydraulique rurale. Le développement d'une collaboration avec la Banque mondiale en 1993 a permis de bâtir déjà en 1995, la stratégie PADEAR qui a été adoptée par le Bénin.

Avec le premier programme sectoriel de 2000, l'appui danois au secteur de l'eau a pris une nouvelle dimension avec le développement de composantes institutionnelles visant à renforcer les capacités du Bénin en matière de gestion des ressources en eau, de gestion des budgets et pour l'élaboration d'un nouveau code de l'eau. Dans le même temps, la stratégie PADEAR partagée de tous les acteurs connaissait une première révision en 2005 pour coller à la réalité de la décentralisation, qui a fait apparaître de nouveaux acteurs que sont les communes.

Fort de sa riche expérience, le Danemark a démarré en 2005, la deuxième phase de son vaste programme sectoriel qui, préparé pour prendre fin en 2009, a été prolongé en 2011.

Le programme à cette deuxième phase mobilise à lui seul, un budget d'environ 26,7 milliards de FCFA, dont environ 17,0 milliards de FCFA avaient été consommés fin 2008. Un montant de 9,7 milliards de FCFA sont réservés pour les 3 dernières années du programme dont les objectifs sont, l'amélioration des conditions de vie des plus pauvres dans les zones rurales et semi-urbaines en assurant un meilleur accès à l'eau potable et l'amélioration du niveau d'hygiène.

Des acquis importants

Le bilan de 2008 avec ce programme révèle la réalisation de 308 nouveaux points d'eau portant ainsi le nombre total des points d'eau à 1.231 depuis 2005. Dans le sous-secteur de l'assainissement de base, 4.492 cabines de latrines publiques (y inclus écoles) sur les 4.800 prévues pour l'ensemble du programme ont été construits.

Mais, conscient que le renforcement des capacités est indispensable dans le secteur, le Danemark qui a opté pour le bon

transfert de capacités des structures déconcentrées vers les communes, met à la disposition des acteurs, des outils et des guides d'intervention en étroite collaboration entre les autorités centrales et tous les PTF.

En dehors de l'appui au secteur privé qui fonctionne toujours bien, des travaux de réalisation de 16 AEV sur financement du Pot Commun Initiative Eau, sont en cours d'exécution.

Et aujourd'hui, l'heure est à la reformulation et à la fusion des programmes PAD-SEA et PPEA des Pays-Bas pour faire du Danemark, un partenaire silencieux mais toujours actif. Une option qui n'entache en rien tout l'intérêt du plus vieux partenaire pour le secteur. Puisque, Karl Jørgensen Conseiller Eau à l'Ambassade royale du Danemark, en observateur averti, note en ce moment un besoin urgent d'inventorier tous les points d'eau pour réellement, déterminer le taux de desserte. Sur le sous-secteur de l'assai-



Un château d'eau réalisé à Gamia dans le Borgou

nisement de base, même s'il se félicite de constater que le Bénin est sur la bonne voie en positionnant la DHAB comme chef de file de toutes les interventions, il appelle à une mobilisation accrue de tous les acteurs pour relever les défis de ce secteur.

A. T.

Les 6 composantes de la deuxième phase du programme sectoriel 2005-2011

- 1) Appui budgétaire sectoriel pour:
 - a) le fonctionnement de la DG Eau et ses démembrements et
 - b) pour un appui aux activités eau et assainissement des communes
- 2) Appui Institutionnel à la DG Eau et au MEE, pour appuyer le développement des capacités des institutions dans le contexte décentralisé.
- 3) Appui au secteur privé à travers le CePEPE qui appuie le développement des capacités du secteur privé à travers des cours de formation et de l'encadrement sur place, ainsi que le développement des structures civiles (médiateur et comité paritaire public-privé).
- 4) L'appui à l'Eau et à l'Education à l'Hygiène qui assure l'accès à l'eau potable (forage muni des pompes à motricité humaine, puits cimentés modernes et Adductions d'Eau Villageoises et Postes d'Eau Autonomes) dans quatre départements à savoir Alibori, Atlantique, Borgou et Zou.
- 5) Composante assainissement qui exécute des latrines publiques et scolaires dans huit (8) départements, ainsi que l'éducation à l'hygiène dans les écoles et la promotion des latrines publiques.
- 6) Etablissement des Adductions d'eau dans 500 grands villages en cofinancement (pot commun) avec la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Commission de l'Union Européenne

Les objectifs et composantes du partenariat silencieux entre les Pays-Bas (partenaire exécutif) et le Danemark (partenaire silencieux) dans le secteur de l'eau et de l'assainissement au Bénin à partir du 1^{er} janvier 2010

Objectif global : Contribuer à une amélioration significative de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement selon des modalités qui renforcent l'approche programme, l'appui budgétaire, la décentralisation, les aspects transversaux (genre, VIH/SIDA, bonne gouvernance, environnement), la réduction de la pauvreté et la gestion intégrée des ressources en eau.

Quatre objectifs spécifiques :

1. Améliorer les procédures de gestion des finances publiques en appui à la déconcentration, à la décentralisation et à l'atteinte des ODM en matière d'eau potable et d'assainissement.
2. Appuyer le transfert de compétences et de ressources, et le développement des capacités de maîtrise d'ouvrage communale en matière d'AEPA avec une meilleure prise en compte des aspects qualitatifs transversaux.
3. Contribuer à augmenter équitablement et durablement l'accès en eau et en assainissement, en respectant les stratégies nationales en la matière.
4. Contribuer à garantir la disponibilité de l'eau en qualité et en quantité acceptables pour satisfaire tous les usages dans un cadre de gestion intégrée des ressources en eau.

Quatre composantes en lien avec les quatre objectifs spécifiques

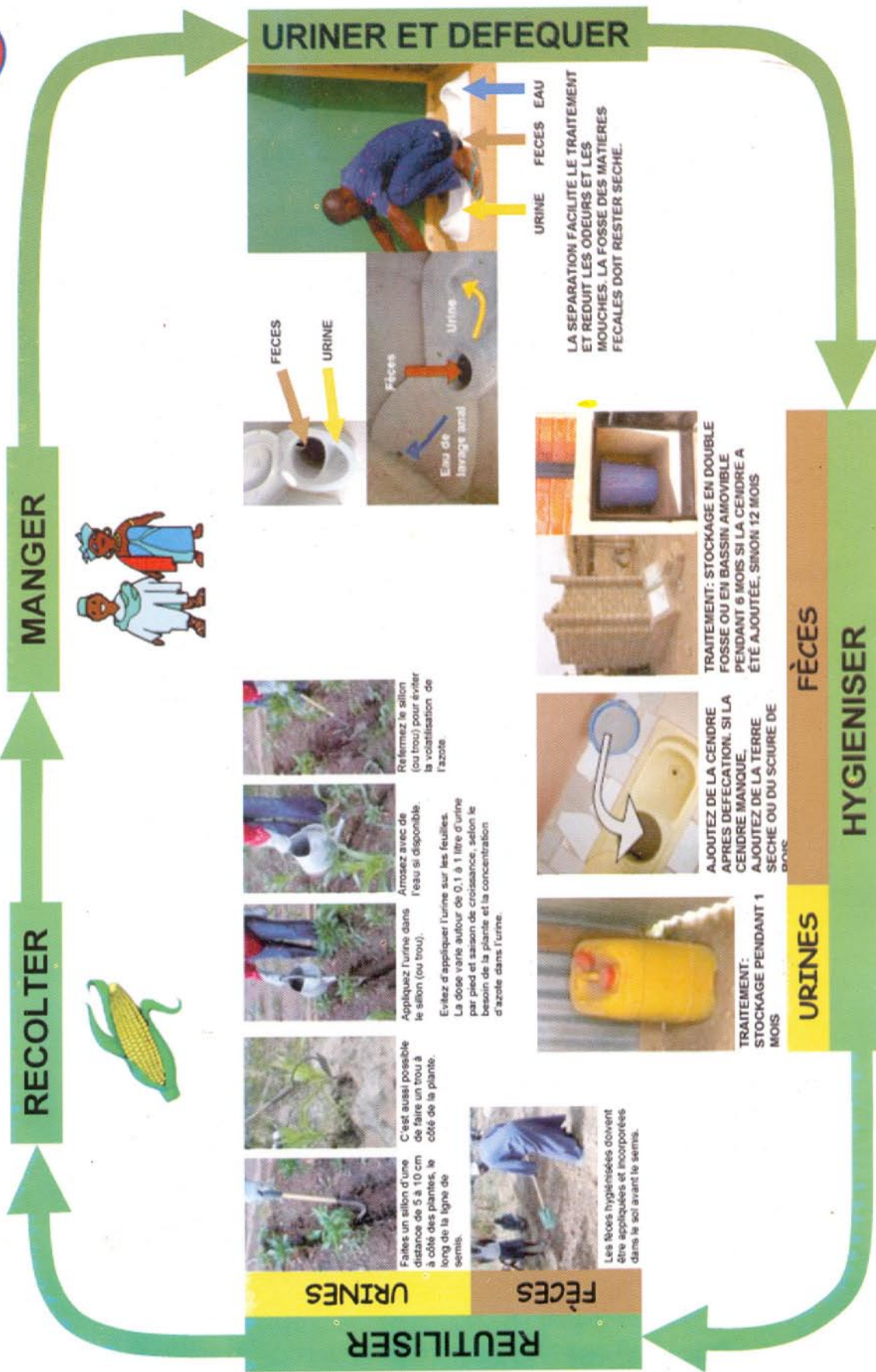
1. Renforcement de l'aide budgétaire au secteur eau et assainissement
2. Transfert de compétences et développement de la maîtrise d'ouvrage communale
3. Développement des infrastructures d'AEPA
4. Appui au processus GIRE

Conseils & Innovations Technologiques



ECOSAN est le système d'assainissement des excréments humains qui vise à valoriser nos urines et nos fèces comme fertilisants dans la production agricole. La séparation à la source des urines et des fèces facilite un traitement nécessaire pour une réutilisation saine. Le CREPA fait la recherche, la promotion et la formation d'ECOSAN dans 10 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre depuis 2002.

LE CIRCUIT ECOSAN



MESSENGE

Le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin), en collaboration avec le Réseau des Journalistes du Bénin pour l'Eau et l'Assainissement (RJBEA), et soutenu par les partenaires techniques et financiers du secteur de l'eau et de l'assainissement, à savoir la DGEau, la DHAB, le CREPA-Bénin, la GTZ, le PDM, l'Ambassade Royale des Pays-Bas, PROTOS-Bénin, PLAN-Bénin, SNV... organise la « 1ère édition du concours des médias sur l'eau, l'assainissement et la GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau).

Le concours est ouvert à tous les professionnels des médias ayant réalisé des productions couvrant la période du 10 octobre 2008 au 10 juin 2009 et porte sur les thèmes suivants :

- l'eau potable et l'assainissement ;
- la veille citoyenne et l'implication de la société civile dans le suivi-évaluation et le plaidoyer pour l'atteinte des OMD eau et assainissement ;
- la GIRE (problématiques locales et nationales, cadre juridique, cadre institutionnel, instruments et outils) ;
- les changements climatiques.

Plusieurs prix seront attribués. Il s'agit de trois prix pour les trois catégories (presse écrite, radio, télévision) et un prix spécial d'encouragement pour la caricature. Chaque prix comporte plusieurs lots à gagner : ordinateurs portatifs, ordinateurs de bureau, enregistreurs digitaux, appareils photo numériques... Ces prix sont accompagnés de contrats de production et/ou de diffusion au profit des organes de presse des journalistes primés.

NB : En plus de ces lots à gagner par les professionnels des médias, les gagnants participeront à une formation régionale du Global Water Partnership/ Afrique de l'Ouest à fin juin 2009.

Les conditions de participation sont contenues dans le règlement du concours disponible dans les organes de presse, au niveau du Réseau des journalistes du Bénin pour l'eau et l'assainissement et au siège du PNE-Bénin sis à : *Xwlacodji, Direction Départementale de la Santé de l'Atlantique-Littoral BP 01 BP 4392 Cotonou, Tél. : 21 31 10 93 / 95960351 auprès du Partenariat Local de l'Eau (PLE) de la région où exerce le candidat.*

La date limite pour le Dépôt des œuvres est fixé au **10 juin 2009 à 18 heures précises** au siège du PNE-Bénin à Cotonou ou dans les Partenariats locaux

Partenaires : **DHAB-DGEau-CREPA-Bénin - GTZ - PDM - PROTOS-Bénin - Ambassade Royale des Pays-Bas - SNV-Bénin - PLAN-Bénin ...**

Le PNE-Bénin et le RJBEA, ensemble pour faire de l'eau et de l'assainissement, des défis pour chacun et pour tous !

Directeur de Publication : Armand HOUANYE / Coord. PNE-Bénin - Rédacteur en chef : Alain TOSSOUNON

Les Pages bleues sont une publication du Partenariat National de l'Eau du Bénin

avec la collaboration du Réseau des Journalistes du Bénin pour l'Eau et l'Assainissement (RJBEA)

Pour toutes informations, suggestions et critiques, adressez-vous au PNE-Bénin, aarnauld@yahoo.fr